

Le 14 février dernier, une vidéo postée sur les réseaux sociaux par le vice-président étudiant de l'UPVD évoquait des suspicions de harcèlement d'un chargé d'enseignement non permanent à l'encontre d'étudiantes au sein de la faculté des Sciences Juridiques et Économiques (SJE) de l'université de Perpignan.

La présidence a alors décidé d'ouvrir une enquête interne visant à faire la lumière sur les faits évoqués. A titre conservatoire, l'enseignant contractuel visé par les accusations a été suspendu temporairement de ses fonctions.

Après avoir auditionné plus de 25 personnes (étudiants, enseignants et administratifs), la commission d'enquête interne a rendu son rapport. Ce dernier indique : « *sans pouvoir conclure à une situation de harcèlement sexuel et au vu de l'ensemble des éléments recueillis au cours des auditions, la Commission préconise la poursuite des investigations dans le cadre d'une Commission de discipline à l'encontre de l'enseignant* ».

En s'appuyant sur la conclusion de la commission, le président de l'université a donc décidé de saisir la commission de discipline pour « *comportements inadéquats et propos excessifs* ». Dans ce cadre, l'intéressé restera suspendu jusqu'à la décision de ladite commission.

Engagée dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et soucieuse du respect et de la sécurité de ses usagers, l'Université de Perpignan mènera dans les semaines à venir, une nouvelle campagne de sensibilisation. L'UPVD rappelle également qu'une cellule d'écoute et d'accueil existe au sein de l'établissement.